

**PROCES-VERBAL DE LA
PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION SOCIETE DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE**



TENUE LE 27 OCTOBRE 2024 A VOLMERANGE-LES-MINES

L'Assemblée Générale Elective de LA SOCIETE DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE (STEL) s'est réunie le dimanche 27 octobre 2024, à l'EUROSTAND de Volmerange-les-Mines, sous la présidence de M. Jacques MENGIS.

La séance est ouverte à 09H30

PRESENCES DU COMITE DIRECTEUR

Andy BRUDER	Jean-Marc CODATO	Serge DOSDA
Gérard GODEFROID	Monique LENDORMI	
Marco MENDES	Jacques MENGIS	Philippe MULLER
Adrien SOPPELSA	Benjamin MATT	

ABSENCES DU COMITE DIRECTEUR

Dominique CORRADI	François LUCIANI
-------------------	------------------

ETAIENT PRESENTS

- ❖ 9 membres fondateurs (sur 30) avec 203 voix (sur 315)
- ❖ 41 membres actifs (sur 948) avec 41 voix (sur 948)

Soit une totalité de :

50 membres (sur **978**) avec 244 voix (sur **1263**) pour un minimum de **244** personnes et **316** voix.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'était tenue le 03 novembre 2013, avait validé la modification des statuts, paragraphe 8, à savoir :

« Les délibérations de l'Assemblée Générale sont valables dès lors que le quart de ses membres sont présents, avec le quart au moins des voix inscrites. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué avec le même ordre

du jour une deuxième Assemblée Générale à quinze minutes de la clôture de la précédente, qui délibère quel que soit le nombre des membres présents. »

Le quorum n'ayant pas été obtenu à cette Première Assemblée Générale Ordinaire, le Président déclare qu'une seconde Assemblée Générale Ordinaire se déroulera d'ici un quart d'heure et clôture cette présente.

La séance est levée à 09H45.

Le Secrétaire :

Adrien SOPPELSA

Le Président :

Jacques MENGIS